

Ces dernières années, on a rendu les études secondaires accessibles à un plus grand nombre d'adolescents en construisant des écoles secondaires tant régionales que rurales. Dans plusieurs de ces écoles et dans les écoles secondaires urbaines d'enseignement mixte, les élèves ont le choix entre plusieurs enseignements (général, commercial, industriel ou ménager ou agricole).

L'enseignement professionnel est dispensé dans deux écoles de formation professionnelle, à l'Institut technique du Nouveau-Brunswick situé à Moncton, par des cours du soir dans plusieurs centres, à la *Maritime Forest Ranger School*, dans quatre écoles d'agriculture dont deux sont dirigées par le ministère de l'Agriculture et deux par le ministère de l'Instruction publique, ainsi que dans une demi-douzaine d'écoles commerciales privées.

Les instituteurs d'école primaire reçoivent leur formation au *New Brunswick Teachers' College* ou à l'école normale de l'Université Saint-Joseph. De plus, six institutions catholiques offrent des cours d'école normale pour garçons et filles. Cinq universités assurent la formation des professeurs d'école secondaire tandis que l'Institut technique du Nouveau-Brunswick forme les futurs instructeurs des écoles techniques de la province. En 1955, un nouvel élément a été ajouté au cours de formation des instituteurs à l'Université du Nouveau-Brunswick et dans au moins une autre université; il s'agit d'un cours de trois ans grâce auquel les diplômés du *Teachers' College* peuvent obtenir le baccalauréat en enseignement primaire.

Le Nouveau-Brunswick compte six universités ou collèges: l'Université *Mount Allison*, l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université du Sacré-Cœur, l'Université Saint-Joseph (qui comprend le Collège de l'Assomption et le Collège Notre-Dame d'Acadie), l'Université Saint-Louis (qui comprend le Collège Maillet) et le Collège Saint-Thomas.

Québec.—Au Québec, l'enseignement est représenté au cabinet provincial par le Secrétaire de la province plutôt que par un ministre de l'Instruction publique. Les écoles publiques primaires et secondaires sont dirigées par le Conseil de l'Instruction publique, constitué de deux comités, l'un catholique et l'autre, protestant. Le département de l'Instruction publique est dirigé par un surintendant et par deux secrétaires, un pour les écoles catholiques et l'autre pour les écoles protestantes. Les deux systèmes scolaires, c'est-à-dire le catholique et le protestant, existent côte à côte tout en étant indépendants l'un de l'autre.

Les écoles privées ou indépendantes jouent un rôle beaucoup plus important au Québec que dans les autres provinces. Les principales sont les collèges classiques, au nombre d'une centaine environ. Affiliés aux universités de langue française (Université Laval et Universités de Montréal et de Sherbrooke), ils offrent un cours de huit ans auquel on accède au sortir de l'école primaire et qui conduit au baccalauréat après deux cycles de quatre ans chacun, l'un secondaire et l'autre, universitaire.

Le programme des écoles publiques de langue française a été récemment modelé sur le programme anglais: le cours primaire de trois cycles (élémentaire, allant de la 1<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année; complémentaire, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>; et supérieur de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup>) a été remplacé par un cours élémentaire de sept années suivi d'un cours secondaire de quatre ou cinq années. On a aussi introduit dans le programme des écoles publiques secondaires un cours classique qui équivaut aux quatre premières années du programme des collèges classiques. Dans les écoles catholiques et protestantes, l'immatriculation junior s'obtient à la fin de la onzième année.

L'enseignement professionnel est très développé dans le Québec, grâce surtout au ministère du Bien-être social et de la Jeunesse qui dirige un réseau d'écoles d'arts et métiers, d'écoles techniques et d'instituts. La formation des instituteurs a aussi été l'objet de profondes transformations depuis quelques années. Les écoles normales exigent maintenant que les candidats aient fait leur onzième année, et ont institué des cours d'un an, de deux ans et de quatre ans; elles ont accordé leurs programmes sur les exigences de l'université, de sorte qu'un grade en pédagogie peut s'obtenir à la fin du cours de quatre ans.

Outre les trois universités de langue française mentionnées plus haut, il existe un collège militaire (le Collège militaire royal de Saint-Jean) et trois institutions d'enseignement supérieur de langue anglaise: l'Université McGill (y compris le Collège MacDonald), le Collège Sir George Williams et l'Université Bishop.